

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 57 (1969)

Heft: 102

Artikel: Les femmes sous les drapeaux ?

Autor: S.Ch.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-272414>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

E 1436

J. A. - Genève

Retour : 19, av. Louis-Aubert, 1206 Genève

Bibliothèque Publique
et Universitaire de
1205 Genève

24 NOV. 1969

FEMMES SUISSES ET LE MOUVEMENT FÉMINISTE

Fondatrice : EMILIE GOURD

Organe officiel des Informations de l'Alliance de sociétés féminines suisses

Novembre 1969 - N° 102

Parait le troisième samedi du mois

57^e année

L'EROTISME

Libération?

Esclavage?

Tant que le déferlement érotique semblait vouloir se cantonner dans les seuls pays nordiques, nous y avons assisté avec sérénité. Il a fallu ressentir dans notre pays les premiers remous de la vague de fond pour réaliser que, probablement, nous ne passerions pas miraculeusement entre les gouttes.

Des bombes ont éclaté ici et là qui firent du bruit jusque chez nous : la foire de l'érotisme à Copenhague, un disque passé sur les ondes françaises, puis interdit. Parallèlement, l'attaque se généralise : la publicité fait une véritable débauche d'érotisme, le cinéma l'exploite à fond (pas moins de trois films du



Cette illustration est tirée de la brochure « Musées et bibliothèques de Genève »

Problèmes médico-sociaux et féminins

L'accroissement du nombre de pharmaco-manes a incité, en 1965, la Conférence suisse des directeurs cantonaux des Offices sanitaires à instituer une commission spéciale, chargée d'une enquête relative aux

Abus de médicaments

Le président de cette commission, le professeur P. Kielholz, l'éminent psychiatre bâlois, a publié un rapport sur les résultats de l'enquête dans le « Bulletin des médecins suisses ». Il y constate que l'abus de médicaments a augmenté, au cours des dernières années, dans un plus forte proportion que la population. La progression la plus marquée est celle des abus d'hypnotiques (somnifères), avec une nette dominance des femmes d'âge moyen. Les abus d'analgésiques ont également continué à croître ces derniers dix ans. Là encore, on a pu constater que les femmes d'âge moyen fournissent le plus gros contingent.

Conclusions

Dans son rapport le professeur Kielholz constate : « L'augmentation des abus de médicaments ne saurait néanmoins être considérée isolément. L'alcoolisme en hausse, la participation toujours plus élevée d'adolescents et de femmes parmi les malades de cette catégorie représentent pour notre pays de graves problèmes médico-sociaux. »

La preuve de la constatation que l'alcoolisme représente pour notre pays un grave

problème médico-social, plus grave encore que celui des abus de médicaments, est fournie par la statistique :

En moyenne de la période 1961-1965 (1965 est la dernière année pour laquelle ces chiffres ont été publiés) les admissions premières dans les cliniques psychiatriques ont été, selon le Bureau fédéral de statistique :

	au total	dont des femmes
pour alcoolisme	1195	172
pour autres toxicomanies, (y compris les abus de médicaments)	157	103

Qu'en est-il de l'alcoolisme féminin ?

L'affirmation du professeur Kielholz que les femmes sont toujours plus nombreuses parmi les cas d'alcoolisme, est à son tour confirmée par des données statistiques (émanant du Bureau fédéral de statistique) :

Les décès féminins par suite de cirrhose du foie avec alcoolisme ont dépassé pour les années 1966/68 de 145 % ceux des années d'avant-guerre 1933/38. (Augmentation de la population : 35 %.)

Les admissions premières de femmes pour cause d'alcoolisme dans les hôpitaux psychiatriques suisses accusent, pour 1961/65, par rapport à 1933/38, une augmentation de 187 %.

Les nouvelles admissions auprès des services médico-sociaux des années 1959/67 sont de 27 % supérieures à celles des années 1951/58. Ce sont principalement les nouvelles admissions de femmes au-dessous de 30 ans qui ont augmenté, puisque pour cette catégorie d'âge l'augmentation est de 43 %.

Des experts estiment qu'environ un quart seulement des alcooliques qui auraient besoin, dans notre pays, d'un traitement, sont suivis par les services médico-sociaux. (En effet, on évalue à environ 100 000 les alcooliques en Suisse, tandis que les services médico-sociaux ne s'occupent que de 27 000 cas). Cette proportion est sans doute encore inférieure en ce qui concerne les femmes. Non seulement la femme alcoolique fait-elle souvent preuve d'un pouvoir de dissimulation extraordinaire, souvent son entourage aussi cherche à cacher la véritable situation, au lieu de chercher de l'aide au dehors.

Causes de l'augmentation de ces abus

Le professeur Kielholz explique comme suit l'accroissement des abus de médicaments et d'alcool :

« L'industrialisation et l'urbanisation croissantes qui contribuent pour une large part, et de plus en plus, à détacher l'homme moderne des vraies valeurs et de tout ce qui touche ses semblables sont probablement à l'origine d'un besoin accru de corriger la réalité et de se soustraire par des moyens factices aux exigences du monde ambiant. »

L'augmentation de l'alcoolisme féminin s'explique encore par les bouleversements profonds qu'a subi la vie féminine au cours des dernières décennies. En assumant des activités réservées jadis aux hommes, les femmes ont adopté des coutumes masculines, et, entre autres, certaines habitudes de boisson. Dand l'hebdomadaire « Jours de France » un sociologue a caractérisé la situation, dans le cadre d'un reportage réalisé par le Haut comité d'études et d'information sur l'alcoolisme, comme suit : « Il y a une prise de responsabilité de la part de la femme, qui n'est pas encore achevée et qui contrarie le désir de s'affirmer. La liberté toute neuve, acquise ces derniers temps, la grise. Comme l'homme, elle travaille et participe aux frais du ménage. Elle conduit, elle fume et... elle boit. »

Autre facteur non négligeable : la femme est soumise aux influences de la publicité des industries de boissons alcooliques poursuivant le but de gagner la femme à la consommation de leurs produits.

Il importe donc que la femme prenne conscience de ces influences favorisant l'abus de médicaments et d'alcool pour y résister efficacement.

Ida Odermatt-Sury

(Suite page 6)

SOMMAIRE

- Page 2 : Jouets bien choisis, plaisir de longue durée
- Page 3 : Les députées genevoises - Fribourgeoises, citoyennes à part entière
- Page 4 : Tessin, ça y est !
- Page 5 : La graphiste
- Page 6 : Les résultats des élections communales vaudoises

A NOS ABONNÉS

Dans quelques semaines commencera une année toute neuve et à cette occasion le comité du journal est heureux d'annoncer à ses abonnés que « Femmes suisses - et le Mouvement féministe » fera peau neuve. A une nouvelle présentation correspondra aussi une nouvelle formule du journal. Cependant celui-ci restera fidèle au but qu'il poursuit depuis que sa fondatrice Emilie Gourd a eu le courage et l'énergie de lancer le vaillant « Mouvement féministe ». Les temps changent, les circonstances se modifient, il faut savoir « rester dans le vent ». N'en disons pas plus pour le moment, la surprise doit rester entière. Tout cela nous oblige à revoir nos tarifs qui seront les suivants dès janvier 1970 :

abonnement de soutien : Fr. 15.— ;
abonnement simple : Fr. 10.— ;
abonnement pour l'étranger : Fr. 11.— .

Les femmes sous les drapeaux ?

On pouvait lire dans les journaux du 4 septembre dernier la nouvelle surprenante qu'un groupe de travail vient de se créer à Berne, pour lancer une initiative pour le devoir de servir généralisé. Ce comité demande que le devoir de servir soit étendu aux femmes, en cas d'introduction éventuelle du suffrage féminin. L'initiative pourrait être retirée, si la votation fédérale sur l'introduction du suffrage féminin enregistre un résultat négatif. »

Nous ne dirons pas ce que nous pensons de ce chantage inqualifiable, mais nous donnerons la parole à un pasteur, M. Paul Vallotton, qui prononça deux discours à la cathédrale de Lausanne en octobre et novembre 1917 sur le suffrage féminin.

Ainsi, depuis 50 ans, les mêmes idées reviennent périodiquement sur le tapis...

Il y a... la fameuse objection de l'impôt du sang, que les hommes sont censés payer par le service militaire et qui leur vaudrait, à bon droit, nous dit-on, le privilège du bâtonnet bleu, refusé aux femmes du fait qu'elles ne sont pas autorisées à porter les armes. Nous avons certes le plus profond respect pour le jeune homme qui, en acceptant le service militaire, consent, en principe, à se sacrifier pour la défense de la patrie : nous admirons celui qui, au jour du danger, ... offre ses vingt ans... Mais la mère qui, en temps de guerre, donne un fils, en donne deux, trois, quatre quelques-fois, qui dira que la mère ne paie pas l'impôt du sang ? Ses fils, n'est-ce donc pas son sang ?... Sans compter que même en temps de paix, la mère, au péril de sa vie et au prix de son sang,

donne des enfants au pays... Décidément il faut renoncer à cette objection de l'impôt du sang qui, au premier abord, fait illusion, mais qui, en réalité, entasse l'odeur sur l'absurde.

Voici une autre citation tirée d'un des discours du pasteur P. Vallotton :

... L'égalité des droits de l'homme et de la femme, je l'affirme dès le début au nom de tout ce que j'y ai de plus sacré au monde.

Et d'abord, du moment que la femme, aussi bien que l'homme, est une personne et non pas une chose ; une personne et non pas une demi-personne, non pas un être inférieur, un être secondaire, un simple accessoire de l'homme ; une personne dotée d'une conscience qui la rend responsable vis-à-vis d'elle-même, vis-à-vis des hommes et vis-à-vis de Dieu ; du moment qu'il en est ainsi, par droit de nature la femme est l'égale de l'homme...

S. Ch.

une personne
toujours bien conseillée :



La cliente
de la
**SOCIÉTÉ
DE
BANQUE SUISSE**